

Réunion publique de clôture Nogent-sur-Seine, le 16 février 2012

Synthèse

Date : 16 février 2012

Durée : 3h

Participants : 167 personnes

Introduction

Echanges avec la salle

1. L'opportunité du projet
2. Les enjeux environnementaux
3. Le projet et le territoire
4. Le projet et ses usagers

Conclusion

Introduction

Patrick Legrand, Président de la Commission particulière du débat public, livre les premiers enseignements que la CPDP tire de ce débat et remercie les différentes parties prenantes. Le débat a bien fonctionné : « *il y a eu des arguments échangés, des argumentations développées* ». Il rappelle au public : « *c'est à vous, par vos élus, vos associations, de contrôler que ce qui sort du débat public soit bien mis en œuvre.* »

VNF livre ses premiers ressentis : « *le débat public, c'est se poser les bonnes questions au bon moment* » ; « *le débat a permis le métissage entre le monde de la batellerie et le territoire* » et les principales préoccupations du public entendues :

- les risques du projet vis-à-vis de la biodiversité, des crues, de la ressource en eau et des nappes phréatiques,
- la fiabilité des modélisations hydrauliques,
- le financement et la répartition des retombées économiques,
- l'entretien des berges,
- la nécessité de limiter l'emprise sur les terres agricoles et les propriétés privées,
- le devenir du canal de Beaulieu,
- les conditions de navigation et la place de la navigation de plaisance,
- la nécessité de concertation avec les usagers.

VNF rappelle les engagements pris au cours du débat :

- Mettre en place, en commun avec l'EPTB Seine Grands Lacs et sous l'égide de la CNDP, une expertise indépendante sur les modèles hydrauliques.
- Mettre en place des instances de concertation pour définir, mettre en œuvre et vérifier l'efficacité des mesures compensatoires du projet.
- Réaliser le bilan carbone complet du projet.
- Lancer une étude, commune avec l'EPTB Seine Grands Lacs, sur la reconnexion des anciens délaissés de la Seine.
- Définir et mettre en œuvre, en concertation, des mesures en faveur de la navigation.
- Définir et mettre en œuvre, en concertation, des mesures en faveur des loisirs et du tourisme fluvial.

Echanges avec la salle

1. L'opportunité du projet

Un projet attendu

Le maire de Nogent-sur-Seine et le Vice-président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne délégué aux Infrastructures, aux Transports et à la Mobilité durable rappellent que ce projet est attendu dans la région et contribuera à sa croissance économique ; il est inscrit au Schéma régional des infrastructures. « *Ce projet aura des effets jusqu'au Havre et peut-être plus loin* » ; « *le scénario 3 est le mieux à même de répondre à nos besoins* » déclare le Vice-président du Conseil Régional. Le représentant de la Chambre d'agriculture et le Président des Jeunes agriculteurs de l'Aube remettent une pétition de 450 signatures d'agriculteurs favorables au projet et au scénario 3.

Financement du projet

« *Ce projet est d'intérêt national, il doit donc trouver un financement à ce niveau* », déclare un élu qui demande que les bénéficiaires du projet, entreprises de carrières et gestionnaires des ports, soient mis à contribution.

VNF indique que ces questions relèvent de la commission de financement.

2. Les enjeux environnementaux

Vers une autoroute fluviale ?

Un riverain du Vezoult déplore la dégradation de la faune et de la flore de la Seine par rapport aux années 50 : « *on va faire une autoroute fluviale, c'est bien triste* ».

VNF rappelle que le projet n'est plus celui des années 1980 et que les impacts environnementaux seront minimisés au maximum et accompagnés de mesures compensatoires : « *le projet est un équilibre entre les contraintes de navigation et les contraintes environnementales* ».

VNF précise que la qualité de l'eau en surface s'est nettement améliorée en trente ans, ce que confirment plusieurs participants.

Le devenir de la plage de Grisy

Le maire de Grisy demande que la zone sensible et fragile de la plage de Grisy soit prise en compte.

VNF : « *Nous notons votre préoccupation pour cette plage et ferons en sorte de la conserver* ».

Respect des noues existantes

Un maire demande à ce que « *toutes les noues soient bien respectées* ».

3. Le projet dans le territoire

Le barrage de Beaulieu

Le maire de Nogent-sur-Seine rappelle au maître d'ouvrage son engagement pris au cours du débat d'équiper le barrage de Beaulieu d'un passage « piétons vélo ». Il signale que cette annonce a été très appréciée de ses concitoyens.

Ecluse de la Grande Bosse

Le maire de Bray-sur-Seine souhaite que « VNF parle plus souvent de la Grande Bosse ». Les responsables de VNF s'engagent à venir examiner ce secteur.

4. Le projet et ses usagers

Un projet pour quels bateaux ?

Un batelier s'interroge : « d'où viendront les bateaux de 2 500 tonnes ? Pourquoi un gabarit de 1 000 tonnes ne suffirait-il pas ? »

VNF explique qu'avec la mise en service du Canal Seine Nord en 2017, les bateaux de grand gabarit auront facilement accès au tronçon Bray-Nogent, via les écluses de Seine Amont qui vont être refaites. Il n'y aura donc plus de rupture de charge.

Des ponts mieux adaptés à la navigation

Un batelier rappelle que sa profession attend du projet une hauteur de 7 m sous les ponts. Un autre évoque le pont de Port Montain et la nécessité de le reconstruire sans la pile qui gêne les bateliers.

VNF : « on a bien entendu votre position ; il faudra que l'on travaille avec vous sur cela ».

Entretien

Plusieurs bateliers se plaignent de leurs conditions de navigation. Ils évoquent des « défenses de berges qui datent du siècle dernier » et des problèmes récurrents d'écluses en panne.

Le Directeur général de VNF explique que son établissement a du faire face à ces missions avec un budget insuffisant, mais que cela va changer du fait de son nouveau statut qui lui donne de nouveaux moyens.

Conclusion

Patrick Legrand remercie les participants pour la richesse des échanges, pour ces moments de « démocratie sociotechnique ». Il signale que, si le site internet est fermé aux nouvelles questions, les réponses à celles posées y seront publiées jusqu'à fin février. Le compte-rendu et le bilan du débat y seront publiés d'ici deux mois.